

Inscription Administrative
Pièces à fournir en BUT Formation Apprentissage/
Formation continue
~2^{ème} - 3^{ème} Année ou redoublant ~

- **Certificat Contribution Vie Étudiante (CVEC)** www.messervices.etudiant.gouv.fr
(Ne concerne pas les étudiants de la Formation Continue).
- **Contrat** «validé» par l'ensemble des 3 signataires, **uniquement pour les étudiants s'inscrivant pour la 1^{ère} fois en apprentissage.**
(«Validé» doit apparaître dans chacune des cases : Entreprise – Apprenti – CFA EVE)
- **Pièce d'identité** : (carte d'identité ou passeport)
Etudiants de nationalité étrangère : passeport et dernier titre de séjour (même si expiré).
- **Certificat médical** pour les filières : **GEII – GMP – MT2E – QLIO – SGM** mentionnant la capacité à travailler sur machines dangereuses.

Inscription administrative à effectuer en ligne via le lien :

➔ inscription.univ-evry.fr/iareins-web/etapes/identification.jspx

Tout dossier incomplet ne pourra être traité et restera en attente de validation par la scolarité

Une fois l'inscription en ligne validée par le Service de la Scolarité, le certificat de scolarité et le bulletin de versement seront disponibles sur « mondossierweb ».

Des documents d'informations et une vignette (2025-2026) à coller sur votre carte d'étudiant de l'année dernière, seront remis le jour de la rentrée par le secrétariat de votre filière.

En cas de perte ou de détérioration, la réédition de la carte étudiante est payante (8€), par CB sur place au service de la scolarité